



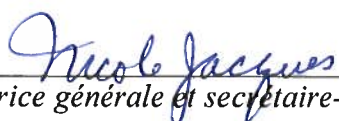
PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Calixa-Lavallée

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance ordinaire du 2 mai 2023 qui se tiendra à 20h00 au 771 chemin de la Beauce, le Conseil municipal de Calixa-Lavallée statuera sur une demande de dérogation mineure qui concerne le 340 Lamontagne visant à ne pas exiger une entrée commune desservant les deux logements composants la future résidence bigénérationnelle.

Tout intéressé pourra se faire entendre en se présentant à cette séance ordinaire du Conseil


Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis public publié le 17 avril 2023

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Nicole Jacques, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 17 avril 2023

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 avril 2023

Signé par : 
Nicole Jacques
Directrice générale et secrétaire-trésorière